



Célébrer la liturgie après la pandémie de coronavirus

Les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19 ont touché de nombreuses facettes de la liturgie et de la pastorale. Par le présent communiqué, nous, les Evêques de Belgique souhaitons exprimer notre gratitude pour l'important engagement des paroisses et unités pastorales qui, à l'époque, ont mis tout en œuvre pour continuer à soutenir le plus de personnes possible et pour permettre un déroulement approprié des célébrations. Nous souhaitons également clarifier certaines directives liturgiques datant de la pandémie, qui sont parfois considérées comme toujours en vigueur ou sont devenues la 'nouvelle norme' dans la pratique.

Par la même occasion, nous souhaitons encourager les paroisses et les unités pastorales à examiner certaines pratiques liturgiques (antérieures à la crise) en se demandant si elles sont au service d'une liturgie qui nous évangélise par sa beauté (cf. *Evangelii gaudium*, 24). A cette fin, nous voulons proposer quelques pistes concrètes, basées sur la *Présentation générale du Missel romain*.

Nous nous pencherons d'abord sur l'espace liturgique, puis sur le déroulement de la célébration, pour terminer par deux pierres angulaires de la liturgie : le chant et les gestes corporels.

1. Aux différents endroits du bâtiment d'église

A l'entrée

- Affiche-t-on encore des directives concernant le respect de la distance, le port du masque bucco-nasal ou la décontamination des mains ? Continuer de mentionner ces directives peut prêter à confusion car elles ne sont plus en vigueur.
- Si ce n'est déjà fait, les bénitiers peuvent à nouveau être utilisés afin que les fidèles puissent se signer en entrant dans l'église. Ce geste est un rappel concret de notre baptême. C'est sur

base de notre baptême que nous nous rassemblons pour célébrer la liturgie.

- Pendant la crise de coronavirus, nous avons perçu l'importance d'un accueil chaleureux et de la remise d'un livret ou d'un feuillet de chant à chaque participant. C'est clairement à reprendre.

Dans la nef

- On y trouve parfois encore des autocollants ou des flèches datant de la crise du coronavirus. Ils peuvent être supprimés.



BISSCHOPPENCONFERENTIE VAN BELGIË
Guimardstraat 1 – B-1040 Brussel

+32 (0)2 507 05 93 • ce.belgica@interdio.be

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE BELGIQUE
rue Guimard 1 – B-1040 Bruxelles



L'ambon

- Dans certains lieux de culte, on trouve encore plusieurs 'pupitres de lecture' : cela date de la pandémie - pour raisons d'hygiène - ou parfois depuis plus longtemps encore. Il serait important de redécouvrir la signification de l'ambon unique comme lieu focalisant spontanément l'attention des fidèles, comme lieu d'où retentit la Parole de Dieu. C'est là qu'ont lieu les lectures bibliques, le psaume responsorial, l'Exultet et éventuellement l'homélie et les intentions de la Prière universelle. Un simple pupitre suffit pour tout le reste, par exemple pour le chantre ou pour les annonces après la célébration.

Le siège de la présidence

- Il est important que le prêtre puisse s'adresser à la communauté depuis le siège de la présidence et de là, diriger la prière : salutation, prière d'ouverture, éventuellement homélie, introduction et conclusion des intentions de prière, prière après la communion et bénédiction. On peut installer un micro et éventuellement un petit pupitre près de ce siège.

L'autel

- Durant la pandémie, il a fallu utiliser l'autel différemment : en certains lieux, celui qui présidait se tenait parfois derrière l'autel, une grande partie de la célébration, les offrandes y étaient placées dès le début de la célébration et souvent aussi un gel désinfectant pour les mains.
- Nous pouvons revenir à une utilisation liturgique de l'autel plus adéquate et l'utiliser uniquement durant la liturgie eucharistique. L'autel est vénéré au début et à la fin de la célébration. Il n'est plus nécessaire de prévoir des produits désinfectants. Les offrandes n'y sont pas placées à l'avance mais y seront amenées.

2. Lors des différents moments de la célébration eucharistique



Rites d'ouverture

- L'aspersion d'eau baptismale est à nouveau autorisée et évidemment très significative certains dimanches en remplacement de l'acte pénitentiel, surtout durant le Temps pascal.

Préparation des offrandes

- On recommande la procession des offrandes par les fidèles depuis la nef. 'Fruit de la création' et 'œuvre de nos mains', le pain et le vin sont porteurs de la vie de toutes les personnes présentes.
- La collecte peut se dérouler de la manière habituelle.
- Il n'est plus nécessaire de couvrir le calice avec une pale pour éviter tout risque de contamination.
- Le prêtre se lave les mains sur le côté de l'autel. C'est moins une question d'hygiène qu'un désir de purification intérieure.

Notre Père

- On peut à nouveau, si c'était l'habitude, inviter les enfants à prendre place autour de l'autel et/ou à se tenir la main.

Signe de la paix

- Il serait vraiment regrettable de ne plus pouvoir partager pleinement le signe de la paix, qui bien sûr, devait se faire avec distanciation pendant la pandémie. Avant de recevoir le Corps du Christ, nous voulons montrer que la paix du Christ ressuscité imprègne l'amour mutuel qui nous unit et la communauté que nous formons. Cela peut se faire sobrement, par une poignée de main ou un baiser.
- Il convient de distinguer le signe de la paix de la fraction du pain. Au cours de cette dernière, on chante l'Agnus Dei. En effet, la fraction du pain est un geste hautement significatif qui met particulièrement en lumière le sens de l'Eucharistie et de la communion à ce Pain rompu et partagé entre tous.

Communion

- Il est hautement souhaitable que les fidèles, comme le prêtre, reçoivent le Corps du Christ avec des hosties consacrées lors de la célébration. A défaut, on perd le sens du pain rompu pour tous et le lien entre la prière eucharistique et la communion qui suit, est aussi mis à l'épreuve.
- Lorsque c'est possible dignement, les fidèles peuvent participer au calice. Cela clarifie la communion comme participation au sacrifice effectivement célébré. Cela peut se faire tous les dimanches, mais c'est particulièrement approprié lors de la célébration du Jeudi saint. La participation au calice peut se faire en buvant au calice ou par intinction, en trempant l'hostie dans celui-ci.
- La désinfection des mains avec un gel alcoolique n'est plus nécessaire et ne peut avoir lieu à l'autel, comme s'il s'agissait d'un acte liturgique. Si nécessaire, elle peut se faire à la crédence, à l'abri des regards.

3. Chant liturgique



- Le chant est un élément essentiel dans la liturgie. Les mesures prises lors de la pandémie, ont aussi eu des effets bénéfiques. Comme on ne pouvait plus chanter avec une chorale, on a commencé à explorer le rôle du chantre dans certaines églises. Maintenant que les

mesures ne sont plus en vigueur, on peut avoir un chantre en plus de la chorale (par exemple pour le psaume responsorial), non pour ne chanter qu'en solo mais plutôt pour initier le chant de l'assemblée ou en alternance avec elle. Chorale et chantre sont toujours au service du chant de toute l'assemblée.

- Le choix des chants est important ainsi que l'établissement de priorités lors du chant. Des suggestions de chants sont proposées sur <https://www.cathobel.be/eglise-en-belgique/cipl-accueil/chanter-la-liturgie/>, ainsi que des explications et un support audio. Nous sommes invités à apprendre à chanter les dialogues et les acclamations de l'Eucharistie. Ces interventions chantées par tous aident l'assemblée à prendre corps. Pour une feuille de route et un soutien éventuel: <https://liturgie.catholique.fr/musique-liturgique/discerner-pour-choisir/> et <https://liturgie.diocesedenamur.be/parutions-tons-communs-du-missel-romain/>.

4. La portée des gestes et attitudes

- Toucher des objets ou des personnes dans un contexte liturgique est à nouveau autorisé et parfois, présupposé. La liturgie n'est pas intellectuelle ou distante. Elle ne se contente pas non plus de proposer des textes. Non, nous y cherchons, corps et âme, le Christ vivant. Il s'approche de nous dans des gestes et des signes sacramentels.
- Par exemple :
 - Toucher de la main une croix ou une icône lors de l'hommage au cours de la liturgie des funérailles.



- L'imposition des mains et l'onction lors de la liturgie du baptême, de la confirmation, du sacrement des malades. La désinfection des mains quand on passe d'une personne à une autre, n'est plus nécessaire (par exemple entre différents confirmands).
- Se tenir debout, pas seulement pendant l'écoute de l'Évangile mais aussi durant la Prière eucharistique.

Le bon sens est de mise. Les personnes malades, par exemple, restent à la maison, gardent leurs distances ou portent un masque bucco-nasal. Dans certaines circonstances, les malades de longue durée et les personnes âgées peuvent comme lors de la pandémie, rester liés à la communauté ecclésiale par des célébrations en streaming. Ne perdons cependant pas de vue que notre liturgie culmine lorsqu'elle manifeste la présence de Dieu. Et surtout, 'continuons à nous émerveiller de la beauté de la liturgie' (*Desiderio desideravi*, 65).

Pour plus d'informations ou pour toute question, veuillez contacter le responsable diocésain pour la liturgie ou la Commission interdiocésaine pour la Pastorale Liturgique (CIPL), à l'adresse secr.cipl@gmail.com

La Conférence des Evêques de Belgique
Pentecôte 2023